

La Motte Castrale

St Félix de Villadeix

Régine Simonet



LA MOTTE CASTRALE

St Félix de Villadeix



Régine Simonet



La motte castrale dominant la basse-cour

La basse-cour est le deuxième élément essentiel du château à motte, celui qui souligne la fonction résidentielle de cet ensemble fortifié. Dominé par la motte et son donjon, cet espace délimité par une enceinte renferme les bâtiments nécessaires à la vie du château.

Reconstitution d'une motte du XI^{ème} siècle

Le tertre de forme circulaire est entouré d'un fossé. Au sommet, entouré d'une forte palissade ou d'un muret est édifié un fortin de bois à étage, une tour de guet ancêtre du donjon



Le randonneur qui parcourt l'antique voie romaine Bergerac-Brive depuis Lamonzie Montastruc traverse le territoire de Liorac par une belle ligne droite et, parvenu sur celui de St Félix, se trouve confronté à un monticule adossé à la voie. Sur certaines cartes anciennes, il est indiqué «tumulus», il s'agit en réalité d'une motte castrale, le fossé encore visible qui l'entoure en fait foi.

Nombreuses en Bergeracois, ces mottes érigées au cours du X^{ème} siècle ont été les précurseurs de nombreux châteaux périgourdins. Pas notre motte, vouée manifestement à la surveillance de la voie romaine et dépendante probablement du *castrum*¹ de Montclard tout proche qui sera bientôt le siège d'une importante châtelainie.

La forêt y avait progressivement repris ses droits, ronces et taillis l'avaient recouverte jusqu'à la rendre invisible. Enfin débarrassée 1996 de sa couverture végétale, notre motte reçoit désormais des visiteurs, mais reste muette sur ses origines et son passé.

Cette période du haut Moyen-âge est très pauvre en documents et en témoignages archéologiques, ce qui donne à cette motte tout son prix en dépit de l'absence d'informations historiques la concernant. Mais faute d'histoire, il nous reste la géographie : son emplacement nous en dit long.

1. Castrum : le castrum féodal est une vaste plate-forme fossoyée et clôturée par une enceinte terrassée où se tient la résidence seigneuriale et sa basse-cour. Le castrum romain n'était qu'un camp militaire.

De part et d'autre de la voie romaine, deux cours d'eau coulant d'est en ouest en oblique se rejoignent à Lamonzie Montastruc : la Louyre et le Caudeau. Ils ont chacun creusé leur vallée, délimitant un plateau qui va s'amenuisant jusqu'à leur réunion à Lamonzie. La voie romaine utilise l'interfluve ainsi créé, partageant le plateau occupé par Liorac au sud, par Montclard et St Félix au nord.



Reconstruction St Sylvain d'Anjou '49

La motte dominant le castrum de Montclard situé dans la vallée, joua son rôle de tour de guet tout en surveillant la voie où, peut être, était perçu un droit de passage. D'après le cadastre actuel, elle est au

carrefour de trois chemins qui coupent la voie romaine : parti de la D 32, le premier du Cirier à Rabard, se dirige ensuite vers la Vernelle et Clermont de Beauregard. Après avoir traversé la Louyre, le second se divise en deux bras : l'un se rend à St Maurice en passant par la Pouleille, la Peyrouse. L'autre rejoint la motte. Le troisième, le plus intéressant, descend de la motte à St Georges de Montclard. Dérivé du mot latin « Cohors », son nom, Cours, désigne en toponymie une cour de village et plus spécialement d'un village bâti autour de la résidence d'un seigneur et constituant son **fief**¹, sa «basse cour».

La motte de St Félix dépendait donc du castrum de Montclard auquel elle était reliée par le chemin de Cours. D'après un document plus tardif de Clermont de Beauregard, «elle était sise dans l'honneur et dans la

1. **Fief** : terre tenue contre un service noble

fondalité¹ de la châtelainie de Montclard». Mais attention, nous sommes au X^{ème} siècle et Montclard est encore un castrum, c'est-à-dire un espace fortifié par une enceinte et des tours dont il ne reste rien. Cet espace était d'ailleurs, lui aussi, élevé sur une plate-forme fossoyée dominée par une motte comme celui de Bourzac ou de Gurson.

Les danois menacent.

L'apparition au IX^{ème} siècle de ces forteresses et de ces mottes est directement liée aux invasions dont le territoire était l'objet : les sarrasins, les hongrois, et enfin les **normands**³ qui, en remontant fleuves et rivières ont mis le Périgord à feu et à sang, en terrorisant les populations. Frotaire, l'évêque de Périgueux durant la deuxième partie du X^{ème} siècle, assura la construction de plusieurs énormes forteresses dans les vallées de l'Isle, de la Vézère et de l'Auvézère (la Roque St Christophe par exemple) et fit aménager des cluzeaux de guet dans les falaises creusées par la Dordogne, autant pour protéger le domaine épiscopal riche en trésors monastiques que par peur des scandinaves.

De leurs côtés, les grands propriétaires terriens devenus «seigneurs» et dont le peuple s'était habitué à la

1. **Fondalité**: honneur, hérité de la fonction et du *bénéfice*²

2. **Bénéfice** : domaine cédé par le roi en viager, au départ, contre un service noble

3. **Normands** : Danois, ces marins intrépides sur leurs barques de guerre (60 guerriers à bord) remontaient les fleuves à l'intérieur des terres pour piller. La navigation maritime avait été délaissée par les francs qui ne pouvaient prévenir leurs attaques en mer.



Tapissørie de Bayeux

Fin du XI^{ème} siècle, des paysans bâtissent la motte d'Hastings. On les voit jeter des pelletées de terre autour d'une tour édiflée sur le sol, et qui sera donc partiellement enterrée par la terre des fossés jetée contre ses murs talutés pour les préserver des attaques de bélier. En effet, une tour construite sur une motte de terre fraîche se serait vite écroulée. Il eut fallu attendre que la motte se tasse, soit environ 50 ans. En surélevant le donjon devenu une tour à étages, on le protège. Michel de Bouard, en fouillant une motte à Doué la Fontaine (Maine et Loire) a pu confirmer la tapissørie de Bayeux

prédominance, avaient acquis le privilège «*l'immunité*¹», d'assumer sur leurs propres domaines : police, justice, perception des impôts et levées de troupes, (pas de finances, il ne peut y en avoir puisque l'unique richesse est la terre – l'impôt ne peut être que local comme l'administration a la charge locale). Le pouvoir central n'avait en effet pas les moyens d'entretenir des armées capables de repousser les pillards sur l'ensemble du territoire. Cela devint le rôle des autorités locales.

On passait, à ce moment là, de l'infanterie à la cavalerie lourde grâce à l'apport **Sarmate**² de l'étrier et du fer à cheval, ce qui changea le mode de recrutements des armées: l'équipement très coûteux demandait des moyens et un très long apprentissage. Combattre devint un métier réservé aux seigneurs et à leurs vassaux les plus riches (ceux qui pouvaient s'offrir le cheval et l'équipement). La société se divisa alors en **milites**³ nobles et en civils, tandis que le fractionnement du pouvoir ébranlait l'autorité des comtes héréditaires du Périgord. C'est de tout cela que naquit la féodalité. Désormais, tous les maîtres de leur terre fortifièrent, bornèrent et quadrillèrent leurs enclaves de pouvoirs pour les protéger au cours de leurs guerres privées, des visées expansionnistes de leurs adversaires et pour faire fuir les pillards, qu'ils soient francs ou scandinaves.

Les mottes castrales étaient destinées à surveiller le territoire du castrum et à contribuer à protéger ses habitants. Élévations de terre artificielles de 10 à 30

1. **Immunité** : droit d'assumer police, justice , levée de troupes....
2. **Sarmate** : cavaliers nomades du sud de la Russie
3. **Milites** : chevaliers nobles opposés aux « laboratoires » civils.

mètres de haut au sommet desquelles était érigée une tour carrée, en bois d'abord, en pierre plus tard, qui surplombait un espace, la «basse-cour», où vivaient hommes d'armes et serfs. L'ensemble était entouré de palissades, de haies d'épineux et de fossés. Habitat du maître des lieux, la tour deviendra rapidement le symbole de la puissance féodale qui se met en place. L'une des sanctions des rois de France contre leurs vassaux rebelles sera d'ailleurs de raser leur donjon «à hauteur d'infamie».

Féodalisme avec local

Au X^{ème} siècle, on n'en était plus à attendre l'arrivée de l'Ost (armée) impériale : les successeurs de Charlemagne ne pouvaient plus entretenir les armées et garantir la sécurité de leurs sujets. L'État affaibli, ce furent les autorités locales qui prirent la relève pour se défendre et répondre aux attaques surprises de petites bandes, qu'ils soient sarrazins, vikings ou autochtones, qui disparaissaient aussi vite qu'ils étaient venus en emportant leur butin.

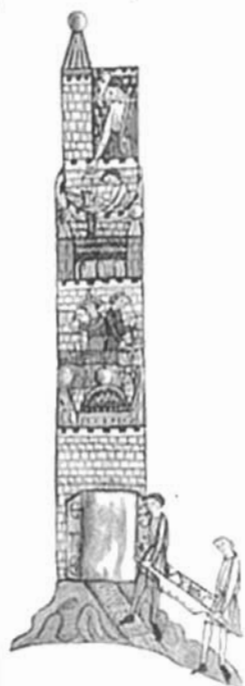
Contre ces pillards, les seigneurs locaux édifièrent des fortifications de terre et de bois, enceintes, tertres fossoyés et mottes. Ces formes architecturales ont constitué la majeure partie des structures défensives fortifiées à partir du X^{ème} siècle. Nous avons déjà évoqué le castrum de Montclard, vaste enceinte terrassée et fossoyée, probablement entourée de tours, où vivait le seigneur des lieux. Les mottes à basse-cour, peut-être à vocation exclusivement défensives au début, sont devenues un élément majeur de l'habitat castral des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, avant l'apparition des ouvrages en pierre. Pourquoi ce succès ?

pendant vingt jours suffisaient pour édifier une motte de terre jetée autour d'une tour en bois préalablement édifiée, puis « enmottée ».



Tapissèrie de Bayeux

Assaut de la motte castrale de Dinan où l'on voit les cavaliers, pieds dans les étriers. On y remarque également des fantassins munis de longues torches allumées, mettre le feu à l'édifice en bois, tandis que sur la droite, le duc de Bretagne Conan rend les clefs pendues au bout de sa lance.



*Construction d'une tour
en pierre*

Son coût peu élevé d'abord : les mottes sont faciles et rapides à construire avec des matériaux disponibles sur place : terre et bois, et peu coûteux. La main d'œuvre, corvéable à l'époque, était pratiquement gratuite : une trentaine d'ouvriers pendant trois mois ou une centaine

Voilà une fortification fossoyée amplement suffisante pour se protéger et s'opposer aux raids de pillards peu nombreux et très mobiles. C'est la première vocation, défensive, de la motte qui sert de refuge à la population rurale en cas d'attaque.

Mais ce n'est bientôt plus la seule : les mottes hébergent dans leur tour la résidence fortifiée du seigneur tandis que la basse-cour abrite les bâtiments et le personnel du château. La tour, ancêtre du donjon, peut être à plusieurs

étages au-dessus du sol et devenir un logis confortable pour la famille seigneuriale.

Selon les fouilles effectuées à Pineuilh (Gironde) et à Doué La Fontaine par Monsieur Bouard, le seigneur habitait d'abord au centre de l'enclos, puis il déménagea ensuite dans de grands bâtiments posés sur des poteaux de bois ou une aula (salle) surélevée pour la transformer en donjon. On est loin de la tour de guet. Cependant, le miles de base moins fortuné se contentait semble-t-il d'une ferme plus ou moins fortifiée, la maison forte.

Devenues châteaux, les mottes voient s'agglutiner autour d'elles les habitations rurales en quête de protection, ce

qui permet au châtelain d'imposer sa loi, «le ban» : les habitants doivent utiliser les équipements seigneuriaux : fours, moulins, pressoirs.... moyennant une redevance versée au seigneur. On verra plus loin que le droit de ban dégénère trop souvent en guerres privées : le seigneur tente par la force d'imposer son ban sur des terres d'églises ou de propriétaires laïcs jouxtant les siennes. L'Église en vint à imposer la «Paix de Dieu» visant à moraliser la conduite de cette noblesse naissante et violente.

La Révolution de l'An mille

L'Empire se désagrège, ou ce qu'il en reste. La société évolue : les charges accordées aux fonctionnaires de l'Empire sont devenues héréditaires, accordant une grande autonomie à leurs bénéficiaires. Les hommes libres, tenus auparavant de partir à l'armée chaque printemps, ont désormais le choix entre la guerre et la gestion des terres cultivées. Il se crée ainsi un nouveau groupe social, les « laboratores » gérants de la terre à côté des « milites » hommes de guerre. Un troisième groupe prend une importance accrue, les « oratores » ou religieux dont le trésor foncier s'agrandit grâce aux donations faites aux monastères et aux abbayes.

Ces trois groupes posent la question de la jouissance des terres : les terres d'église et de laboratores sont sans cesse menacées par le seigneur voisin qui n'a de cesse d'exercer sa « protection » sur leurs enclaves autonomes et de revendiquer ses droits de ban et de justice sources de redevances. De là d'innombrables exactions, pillages et violences.

La tapisserie de Bayeux

L'épopée de Guillaume, duc de Normandie, qui débarqua avec son armée sur la côte anglaise, vainquit le prince Saxon Harold qui fut tué à Hastings en 1066, au cours de la bataille, et fut couronné Roi d'Angleterre inspira la Reine Mathilde qui fit broder une longue tapisserie racontant toute l'histoire.



Cette broderie est conservée à Bayeux. Toutes les forteresses qui y sont présentées sont des mottes surmontées d'une tour carrée, ce qui témoigne de l'importance du château à motte un peu partout, mais en particulier en Normandie. On y découvre également la fragilité des mottes faciles à incendier.

Le territoire du château sur motte ou « districtus » varie selon la puissance du châtelain. Son autorité s'exerce le plus souvent sur un rayon d'un kilomètre à la ronde, mais il tente évidemment d'en étendre les limites. Ça peut-être par le défrichement et certaines mottes sont érigées dans ce but, et même dans celui d'établir un village. Car chacun, l'Église comme les seigneurs, est bien conscient de l'intérêt de la mise en valeur du territoire en ce siècle d'accroissement de la population. Les mottes castrales sont souvent situées à l'orée des villages, en auraient-elles servi de point de départ ? La voie romaine de St Félix favorise le transport des hommes et des marchandises, permet de prélever des péages. L'amélioration de la production agricole due aux investissements de l'Église et des châtelains : moulins, charrues, pressoirs, ponts, routes.. et à l'expansion géographique donnent le signal d'une période de croissance qui ira s'accéléralant jusqu'au XIV^{ème} siècle.

La motte protège les routes, les villages et les marchés qui prospèrent et l'enrichissent. C'est là la grande Révolution de l'Occident chrétien au X^{ème} siècle et la motte y a sa part. Mais elle est vulnérable et craint les incendies. Bientôt la pierre la remplacera. D'ailleurs, on peut penser que le château de Clérans édifié autour de l'an 1000 , et incendié par Raymond de Turenne à la demande de Bergerac vers 1100, avait été construit en bois taluté une motte. Il avait été créé comme sentinelle aux bords de la Dordogne contre les invasions danoises. Par qui ? Vu son importance, ce ne pouvait être que le Comte du Périgord ou l'Évêque Frotaire. A l'époque , il fut un grand constructeur qui laissa la liste de ses forteresses, mais Clérans n'y figure pas. Ce pourrait être Bozon 1^{er} ou son successeur Aldeberd Comte du Périgord.

Les hommes au pouvoir

Sous l'empire carolingien, l'espace prétricoire dépend du Duché d'Aquitaine, il est géré par un «comes» : comte, fonctionnaire impérial assisté de «viguiers» chargés des affaires judiciaires. Charlemagne considérait le Périgord comme une région frontalière limite de son empire, son pouvoir effectif s'exerçant à partir de la Garonne et de la Dordogne.

En 845, l'Empereur disparaît, sa succession divise ses héritiers et les guerres territoriales affaiblissent la défense de la région alors que surgissent les vikings. Ils ravagent Bordeaux, remontent l'Isle jusqu'à Périgueux et pillent les abords de la Dordogne. Devant l'incapacité des comtes à endiguer le péril normand, Charles le chauve institue un commandement unique contrôlant les vallées de la Charente, la Dordogne et la Garonne. Il charge un de ses proches, Wolgrin «Taillefer» des opérations (867-886). Le titre de comte échut ensuite à ses fils qui se détachèrent progressivement de l'autorité royale. L'aîné Guillaume 1^{er} (886-920) maria sa fille Emma à Bozon, comte de la Marche (Limousin). C'est leur fils, Aldebert 1^{er}, qui, à la question posée par le Roi Robert le Pieux : «Qui t'a fait comte ?» fit la réponse célèbre : «Qui t'a fait Roi ?» Leur titre était devenu héréditaire, une première.

Les Ducs d'Aquitaine, grands vassaux du Roi, vivaient à Poitiers et laissaient en général les comtes périgourdins régler leurs affaires eux-même. Mais pas toujours comme le prouve l'affaire de la succession de comte Bozon 1^{er} (le mari d'Emma) devenu à la fois comte de la Marche et du Périgord : le duc sépara autoritairement les deux territoires, concéda le Périgord à Hélie, fils de Bozon, et rendit la Marche à Bernard fils du Limousin Audebert.



Château Barrière à Villamblard était la forteresse de Wolgrin Taillefer où se succédèrent de nombreux comtes du Périgord

La lignée de Wolgrin Taillefer, dont la forteresse était à Villamblard (le Château Barrière) et qui fut la dernière seigneurie de l'antique château ducal de Roussille, compta de Charles le Chauve à Philippe Auguste, une douzaine de comtes.

Ils virent leur pouvoir s'amenuiser face aux grands propriétaires fonciers, qui s'appuyant sur leur castrum et les fortifications que les comtes eurent de plus en plus de mal à leur interdire d'ériger, prirent

progressivement le pouvoir. Ces hommes forts sont à l'origine du régime féodal basé sur le morcellement du territoire et de la souveraineté. L'institution du fief devint la base de l'ordre politique et social, pratiquement jusqu'à la Révolution. Le Maître de la forteresse regroupait sous son autorité un certain nombre de villages qu'il protégeait. Il semble que ce soit également à lui que revenait la décision d'implanter une motte castrale comme celles de St Félix, de Mouleydier ou de la Caze (à Roussille une parcelle de forme ovale + une autre carrée). Celle de St Félix, on l'a vu, était construite «dans l'honneur et la fondalité» de Montclard.

Dans le comté de la Marche, Abon Drut, Sire de Mortemart obtient de son seigneur en 995 l'autorisation d'édifier sur son fief deux mottes castrales jumelles. Encore bien visibles aujourd'hui, elles entourent un château en ruines. Une enceinte terrassée protège l'ensemble primitif.

Des actes conservés en Angleterre attestent qu'on a tenté dès leur origine d'interdire la construction de certaines mottes castrales, parce qu'elles auraient nui aux intérêts de seigneurs de l'époque : en 1087, après la mort de Guillaume le Conquérant, le Roi Henri Beauclerc détruisit même les «châteaux adultérins» édifiés par des seigneurs révoltés lors de la crise de succession.

Nous sommes évidemment bien loin de notre motte de St Félix édifiée avec la bénédiction du seigneur de Montclard. Reste à retrouver l'identité du-dit seigneur !

Montclard établi sur le Caudeau, n'était pas le seul castrum de l'est bergeracois : sur la Dordogne, outre la seigneurie de Bergerac, Creysse, Mouleydier ; Clérans et Baneuil sur le coteau sont des castra. Lalinde n'existe pas encore. Le long de la Louyre, peut être Longa, Ste Alvère, sur le Caudeau Clermont qui deviendra à son tour une petite **chatellenie**¹ rapidement récupérée par Montclard et, bien sûr, le vieux château de Roussille et Villamblard au nord-ouest. Clérans étendait son autorité sur le territoire situé au sud de la Louyre, au nord c'était le domaine de Montclard.

La cité prospère de Bergerac vit dans les années 1120 sous la poigne de son premier seigneur connu, Othon. Hélié Rudel, le fils du Comte Hélié III se fait alors subtiliser son titre d'héritier par Bozon IV en 1143. Il se retire sur son apanage de Bergerac où il épouse Philippa, la fille

1. **Chatellenie** : castrum rassemblant sous son autorité plusieurs villages : de Montclard dépendait St Georges, Clermont, St Félix et la Pouleille, Lafage, Lartigue, Lamonzie Monstastruc, Pechenval et la Martigne.

d'Othon auquel il succédera. Quelques années plus tard, son deuxième fils, Bérard de Moutleydier, se titre lui-même Seigneur de Montclard et de Clermont. Cette branche de la maison des comtes du Périgord porte dorénavant les armes de Bergerac (deux griffons) et celles de Mouleydier (deux tourteaux ou deux besants). N'oublions pas que sa mère Mabierie de Clermont était apparentée à la famille de Geoffroy Rudel.

Une autre source d'informations nous est transmise, mais un peu plus tard, par le «cartulaire» de l'abbaye de Cadouin où sont consignées les listes de donateurs du monastère :

- une famille de milites du castrum de Grignols (1150) (Château Comtal), Arnaud et Hélie de Mauriac dont la famille s'efface au XIII^{ème} siècle.
- Gilbert de la Vergne et sa famille dispense une rente au moine de Lissouleix (St Laurent des Bâtons) entre 1154 et 1166. puis cette famille disparaît à son tour. Elle avait fondé un prieuré à St Martin des Combes, St Jacques de Lavergne.
- Autre donation à la même date et en même endroit : celle de Belsom de Clérans et de son frère B. de Clermont. Ils ne portent pas le même nom parce que l'un habite Clérans et l'autre Clermont. Tous ces seigneurs ne faisaient-ils des dons à l'Église que pour le salut de leur âme ? Probablement pas. Châtelains tout neufs dont la noblesse n'est pas encore héréditaire, sauf les Comtes qui se l'étaient récemment attribuée, ne cherchaient-ils pas à assurer leur lignée ?

D'autres lignages apparaissent quelques années plus tard :

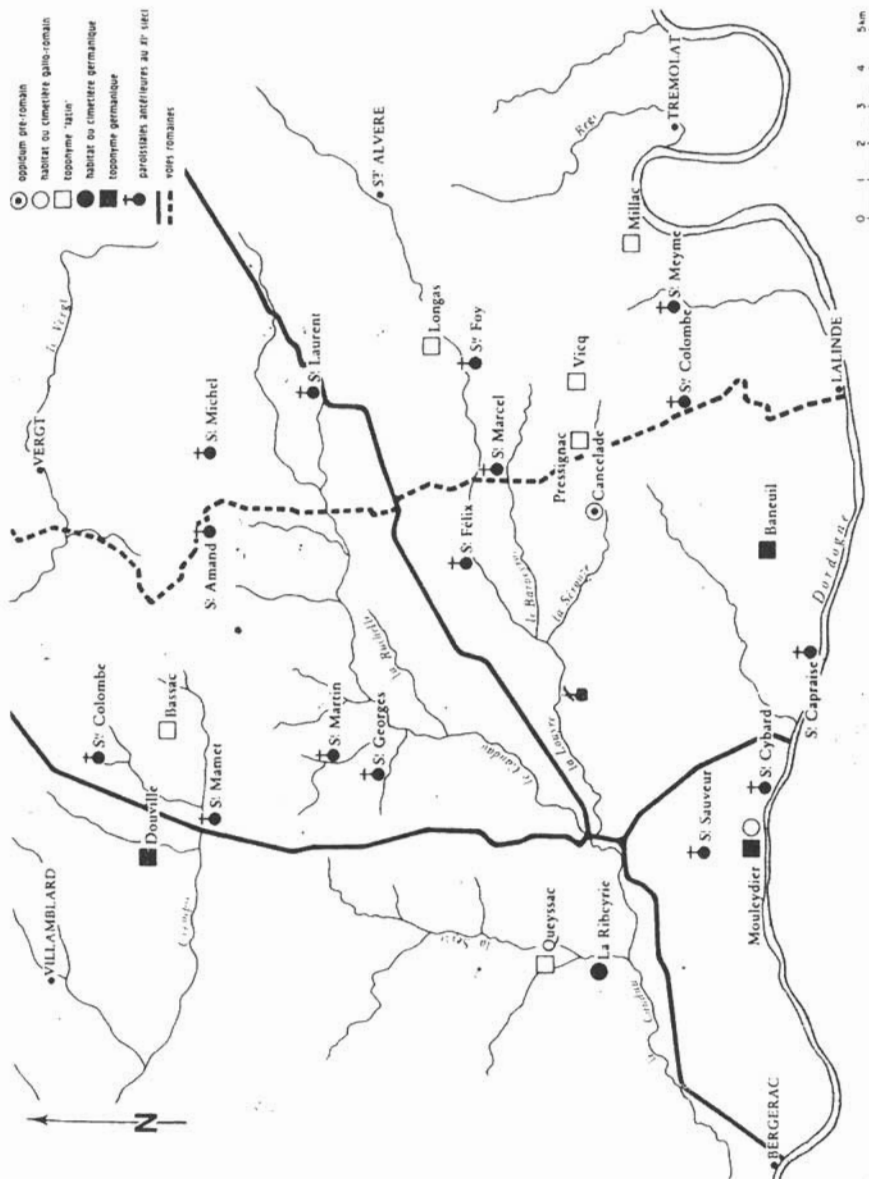
Celui des Fayolle, des Ratevault, des Pons..... Chevaliers et damoiseaux partagent la même vie pendant des décennies entre Clérans, Montclard et Clermont dans la mouvance des Comtes du Périgord. Les donations faites à Cadouin démontrent le morcellement et l'imbrication de leur possessions. Elles soulignent aussi le fait que la seigneurie étant un domaine très dispersé, son chef peut envoyer dans les parties les plus éloignées, les fiefs, ses frères, ses fils ou d'autres parents pour les gérer et en assurer la protection. Ces membres de la famille prennent alors le nom du lieu dont ils ont la charge.

Reprenons le fil de la lignée de Montclard : on retrouve la veuve de Bérard de Moutleydier qui rend hommage au Comte de Périgord pour son fils Rudel de Montclard. Finalement c'est Hélie de Pons (encore un Rudel) qui est qualifié Chevalier Seigneur de Montclar dans un acte d'acquisition de 1259. Il teste en 1285 en faveur de son fils Helie II, qualifié de Donzel de St Maurice ; Un Renaud de Pons est Comte du Périgord en 1260 et un Rudel de Moutleydier, Seigneur de Montclar en 1301. Son seigneur Bérard de Moutleydier épouse en 1363 Cécile d'Estissac et Monclar passe à la famille d'Estissac. Le Montclar sera finalement acheté par Bertrand d'Estissac La Rochefouchault en 1517 et 1531, époque où la forge royale, prend une importance nationale. Mais on ne se sert plus de la motte qui retourne au silence de la forêt tandis que le château de Montclar retentit de la musique, des fêtes et du martèlement de la forge.

Carte de la Motte à "la Palud"



Carte des voies romaines



Laboratoire de Cartographie Historique - Bordeaux III.

Le Villadeix et ses voies romaines

L'antique voie romaine Bergerac-Brive traverse notre territoire du Villadeix d'Est en Ouest. Deux cours d'eau coulent eux aussi d'Est en Ouest constituant les deux artères maîtresses de ce « pays » : le Caudeau descend en oblique et se jette dans la Dordogne en aval de Bergerac après avoir baigné les rives de St Laurent des Bâtons, Clermont de Beauregard, St Maurice, St Félix et Lamonzie Monstastruc. Plus au Sud, la louyre descend elle aussi de Cendrieux par Ste Alvère, Ste Foy de Longas, St Félix et Liorac et rejoint le Caudeau à Lamonzie Montastruc. Les deux cours d'eau ont creusé les vallées de Montclard et Liorac, délimitant un plateau qui va s'amenuisant jusqu'à leur réunion à Lamonzie. La Voie Romaine utilise l'interfluve ainsi créé, partageant en deux parties le plateau occupé par Liorac au Sud, par Lamonzie, Montclard et St Félix au Nord.

Moins évidentes visuellement, deux autres voies romaines sont orientées Nord-Sud encadrant le Villadeix et partant de Périgueux. Moins bien conservées que la première, elles sont cependant attestées : la première Limoges-Périgueux-Agen par Lalinde, traverse St Amand de Vergt et Pressignac Vicq avant d'aborder la Dordogne, la seconde, Périgueux-Bayonne par Mouleydier, passait par Douville, St Mamet, Lamonzie Montastruc d'où une voie se dirigeait vers Bergerac tandis que l'autre descendait sur Mouleydier et la Dordogne. Ces trois voies encadrent le territoire du Villadeix, la Dordogne en constitue la base. Leur présence confirme l'existence d'un peuplement gallo-romain sur ce territoire, attesté par les recherches archéologiques en cours menées par Mr Chevillot à St Félix et le site de Pressignac Vicq.



Dessin & Mortgage
Neville Gay
05 53 24 39 63
gay.neville2@gmail.com

Mis en page



Nadine Barliet
nadineberliet@orange.fr